



DL/SC

Tous ensemble le 27 mai pour les libertés syndicales

Dans le prolongement de la mobilisation du 26 mai contre la loi travail, continuons la lutte le 27 mai au sujet des discriminations contre les salariés menant une activité syndicale.

Ce jour-là, 16 salariés d'Air France sont convoqués devant le tribunal de grande instance de Bobigny. Ils sont tous victimes de leur engagement militant et de s'être opposés aux 2 900 suppressions d'emplois planifiées par leur direction.

L'acharnement du gouvernement à faire condamner ces salariés, comme il le fait pour imposer sa loi travail à coup de 49.3, impose une riposte conséquente et une présence massive des salariés.

Pour la relaxe des 16 salariés d'Air France

Rassemblement à partir de 9 h 00 au TGI de Bobigny (93) :
173 avenue Paul Vaillant Couturier.

Paris, le 26 mai 2016